VENTES POUR TAXES

WID. MATTHEW HART—
No. 127—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No 11 dans l'Ilet No. 575, borné par les rues Perdido, Rocheblave, Dorgenois, Gravier, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Perdido et Rocheblave.

MLLE EMMA A. HARDY—
No 232—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4-19 dans l'Ilet No. 582, borné par les rues Palmyra, Broad, Cleveland et Dorgenois, mesurant 32 pieds 11 pouces de face à la rue Palmyra sur 150 pieds de profondeur.

MICHEAL J. HARRIS, ET ALS—
No. 171—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 117 borné, par les rues Melpomène, Magnolia, Thalia, et Clara, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Melpomene sur 127 pieds de profondeur—

WM. C. HARRISSON—
No. 152—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$154.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléanas, désignés comme terrains Nos. 6 et 7 dans l'Ilet No. 151 borné par les rues Magazine, Thalia, Camp et Melpomène, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine sur 127 pieds de profondeur forme le coin des rues Magazine et Thalia.

MME B. HAMILTON—
No. 425—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 736 borné par les rues Cortez, Baudin, Scott et D'Hemecourt, mesurant 21 pieds de face à la rue Cortez, sur 100 pieds de profondeur.

E. B. HARRAL—
No. 108—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$308.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No 7 dans l'Ilet No. 131 borné par les rues Magazine, Gravier, Tchoupitoulas et Natchez, mesurant 21 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur 59 pieds 9 pouces de profondeur forme le coin des rues Magazine et Gravier.

GEO. HOFFMAN—
No. 620—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No. 20 dans l'Ilet No. 18 borné par les rues Decatur, Barracks, Chartres et Gov. Nicholls, mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

HOME REALTY CO.—
No. 334—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21-2 B dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Grant, Annette, Allen et Miro, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Grant sur 150 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

MME H. H. HOLDEN—
No. 785—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$12.10
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-orléans, désignés comme terains No. 1, 2, 3, dans l'Ilet No. fo 158 Ilet 36 borné par les rues Jasmin, Franklin, West, Lotus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur. Lot un forme le coin des rues Franklin et Jasmin.

HELLEN G. HOLLAND, ET ALS—
No. 990—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-orléans, désignés comme terrains Nos. 23 et 24 dans l'Ilet No. 1376, borné par les rues Touro, Frenchman, Dorgenois et Law, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Touro sur 127 pieds de profondeur.

T. B. HORNER—
No. 107—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain ½ Ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ½ Ilet dans l'Ilet No. 712 borné par les rues St. Pierre, Lowerline, Venus, Aglar.

MRS FRED. H. HUBBELL—
No. 585—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$99.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné come terrain No. 17 dans l'Ilet No. 159 borné par les rues Dumaine, Marais, Villere, Bienville, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine sur 117 pieds 10 pouces de profondeur.

MME JULIA HUSSEY—
No. 202—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$66.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 et 18 dans l'Ilet No. 403 borné par les rues Claiborne, Gasquet, Robertson et Tulane, mesurant 25 pieds de face à la rue Claiborne, sur 169 pieds de profondeur. Le lot 18 mesure 25 pieds de face sur 172 pieds de profondeur.

MME JULIA HUSSEY—
No. 201—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terarin No. 11-17 dans l'Ilet No. 403, borné par les rues Claiborne, Gasquet, Robertson et l'Avenue Tulane, mesurant 25 pieds de face à l'Avenue Claiborne, sur 169 pieds de profondeur.

MME MAX L. G. HUET—
No. 961—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 422, borné par les rues Lopez, Canal, Salcedo et Iberville, mesurnat 25 pieds de face à la rue Lopez, sur 101 pieds de profondeur.

J. T. IRWIN ET MME R. DELLEMAS—
No. 731—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.10
Un certain Ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'Ilet No. 3116 borné par les rues Japonica, Emily, Mandolin, Stephen et Girard.

FREDK ILLG—
No 532—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains No.s 19-20 dans l'Ilet No. 113 borné par les rues Catina, Julia, Filmore et Ridgeley, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Catina sur 112 pieds de profondeur.

MME FRANK J. JOHNSON—
No. 677—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$13.20
Deux certains lots et améliorations qui s'y tronvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. 16 pt. 17 dans l'Ilet No. 524, borné par les rues Feliciana, Villere, Clouet et Urquhart.

CLARA JOHNSON—
No. 1350—Pour taxes d eville de l'année 1912 montant à................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 740 borné par les rues Milon, S. Johnson, Galvez, Gen Taylor, mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 106 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

MME ALF JOHNSON—
No. 946—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.10
Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 16, dans l'Ilet No. 3,269, borné par les rues Frenchmen, Lombard, Elysian Fields et Virginius, mesurant 35 pieds de face à la rue Frenchmen sur 120 pieds de profondeur.

RUTH JOHNSON—
No. 609—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 501, borné par les rues Cortez, Canal, Telemachus, et Iberville, mesurant 30 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds de profondeur.

RUTH JOHNSON—
No. 610—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$66.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans' désigné comme terrain No. 12 pt. 16 dans l'Ilet No. 501, borné par les rues Cortez, Canal, Telemachus et Iberville, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Cortez sur 138 pieds de profondeur.

J. JOHNSON—
No. 121—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 558, borné par les rues Perdido, Tonti, Rocheblave et Gravier mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

ARTHUR JOHNSON—
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$77.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 5-6-7, dans l'Ilet No. 584, borné par les rues Banks, Dorgenois et Broad, mesurant 25 pieds de face à la rue Branks sur 100 pieds de profondeur.

J. JOHNSON—
No. 120—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 558, borné par les rues Perdido, Tonti Rocheblave et Gravier mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

VVE ERNESTINE KATZ—
No. 112—Pour taxss de ville de l'année 1912 montant à................$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 208 borné par les rues Rempart, Perdido, Saratoga et Gravier, mesurant 26 pieds de face à la rue Rempart sur 123 pieds 9 pouces de profondeur.

MME THEO KRAEMER—
No. 980—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$17.60
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. pt. 6 dans l'Ilet No. 281, borné par les rues Bourgogne, Press, Montegut et Rempart, mesurant 18 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

FRANK J. KERN—
No. 789—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 5434-35, borné par les rues America, Columbus, Frankfort et Deers, mesurant 28 pieds de face à la rue America sur 150 pieds de profondeur.

WASHINGTON KING—
No. 130—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21, dans l'Ilet No. 600, borné par les rues Perdido, White, Broad, et Poydras, mesurant 31 pieds de face à la rue Perdido par 120 pieds en profondeur.

KINGS GREAT WESTERN POWDER Co. OF KENIO, OHIO.
No. 6,211—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Un certain terrtain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 291-2, borné par les rues Webster, Oliver Line et Magellan.

JNO. KIERAN—
No. 150—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B. pt. 2-3 dans l'Ilet No. 334, borné par les rues Tulane, Franklin, Liberté et Gravier, mesurant 40 pieds 4 pouces de face à la rue Tulane sur 90 pieds de profondeur.

MME H. M. KNOLL—
No. 537—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 13-15 dans l'Ilet No. 592, borné par les rues Murat, Toulouse, Olympia et St-Peter, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Murat sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS A. LACROIX—
No. 745—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12, dans l'Ilet No. 82, borné par les rues Burgundy, Dauphine, Gov. Nicholls et Barracks, mesurant 27 pieds de face à la rue Burgandy par 90 pieds en profondeur.

SUCCESSION DE FRANCOIS LACROIX—
No. 1047—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$8.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1548, borné par les rues [illegible], Touro, Duels et Hope, mesurant 150 pieds de face à la rue Duels par 150 pieds en profondeur.

J. JNO. LAWRENCE—
No. 1538—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7, dans l'Ilet No. 10 F. B., borné par les rues Broadway, Oak, Warsaw et Pine, mesurant 31 pieds de face à la rue Broadway par 120 pieds en profondeur.

JNO. LACOSTE—
No. 1364—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 364, borné par les rues Washington, Magnolia, Sixth et Robertson, mesurant 29 pieds de face à la rue Magnolia par 131 pieds en profondeur.

MME HY. L. LAZARUS—
No 1633—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$330.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5-8-9, dans l'Ilet No. 272, borné par les rues Camp, Foucher, Chestnut et Aline, Lots 5-8 31 pieds de face à la rue Foucher par 125 pieds en profondeur. Lot 9 mesure 31 pieds de face par 125 pieds en profondeur.

ROMAIN LAFONTAINE—
No. 1172—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme un terrain dans l'Ilet No. 5434-31, borné par les rues Ant, Franklin, Deers et Col, mesurant 30 pieds de face à la rue America sur 150 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

ELDON S. LAZARUS—
No. 1678—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$92.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5-2-6 dans l'Ilet No. 534, borné par les rues Octavia, Franklin, Liberty et Joseph, mesurant 45 pieds de face à la rue Octavia par 125 pieds en profondeur.

MLLE WINONA S. LEMLEY—
No. 1771—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 25, borné par les rues Millaudon, Esther, Wall et Scott, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur.

VVE. JAS. LEE—
No. 1166—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$19.80
Deux certains terrains et améliorations, qui s'y trouvent situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 et 9, dans l'Ilet No. 86, borné par les rues Alix, Powder, Bouny et Eliza, mesurant 30 pieds de face à la rue Alix par 120 pieds en profondeur.

CURRENT LEWIS—
No. 1668—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 499, borné par les rues Jena, Saratoga, Cadiz et Rempart, mesurant 30 pieds de face à la rue Jena, par 81 pieds 6 pouces en profondeur et formant le coin Jena et Saratoga.

MME E. LIVAUDAIS—
No. 1203—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$19.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième léans, désigné comme terrain No. C. dans l'Ilet No. 1350, borné par les rues DeSoot, Broad, Bell, Le Breton et Allen, mesurant 88 pieds de face à la rue Desoto par 91 pieds en profondeur.

MARGARET LITTLEFIELD—
No. 1053—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$4.40
Quatre certaians terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 20-23 dans l'Ilet No. 680, borné par les rues Tricou, Hancock, Robertson et Claiborne, mesurant 79 pieds 6 pouces de face à la rue Hancock sur 104 pieds de profondeur.

JAMES LHOSTE—
No. 1042—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 653, borné par les rues Féliciana, Robert, Clouet et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana par 112 pieds en profondeur.

J. H. MASSIE—
No. 1544—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 6 M V. borné par les rues Lowerline, Quinzième, Feliciana et Olive, mesurant 30 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur.

AGNES MARY MADDEN—
No. 713—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Ilet dans l'Ilet No. 500, borné par les rues Dugoré, Gayozo, Melpomene et Thalia.

J. ALBT. MANN—
No. 1767—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$61.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1-5-24 dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Dante, Birch, Cambronne et Green, mesurant lot 1-5 30 pieds de face à la rue Dante par 120 pieds en profondeur; las 24 mesure 30 pieds de face à la rue Birch par 150 pieds en profondeur.

R. JNO. MANNING—
No. 1010—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 283, borné par les rues Louisa, Dauphine, Burgundy et Clouet, mesurant 25 pieds de face à la rue Louisa par 120 pieds en profondeur.

R. ROBT. MAYFIELD—
No. 1537—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. F. B. 10, borné par les rues Pine, Warsaw, Plum et Broadway, mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Pine par 120 pieds de profondeur et formant le coin des rues Pine et Oak.

J. W. MARKEL—
No. 1701—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$110.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 18, dans l'Ilet No. G. V. 26, borné par les rues Ferdinand, Elizabeth, Pine et Broadway, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway par 120 pieds en profondeur et formant le coin des rues Broadway et Ferdinand.

P. LOUIS MATTLE—
No. 1777—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$121.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8-11 dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Annunciation, Austerlitz, Laurel et Gen. Taylor, mesurant lot 8-10 90 pieds de face à la rue Annunciation par 125 pieds en profondeur et formant le coin des rues Annunciation et Gen. Taylor.

VICTOR MARTIN—
No. 1469—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.75
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 22 et 23 dans l'Ilet No. 102 H. V., borné par les rues Burthe, Nashville, Hodge B. D. Line, mesurant 27 pieds de face à la rue Burthe par 100 pieds 11 pouces en profondeur.

VEUVE JNO. F. MEYER—
No. 1603—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 601, borné par les rues Jena, Robert, Napoleon et Freret, et mesurant 45 pieds de face à la rue Jena sur 105 pieds de profondeur.

EST. O. H. MESRITZ—
No. 1001—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet No. 2551, borné par les rues Bartholomew, Mazant, Manuel et Bolivar.

WASHINGTON MILLER—
No. 1451—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.10
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 51 dans l'Ilet No. Fol. 277, borné par le chemin public et mesurant 40 pieds de face au chemin public sur 126 pieds de profondeur.

H. T. ERNEST MEYER—
No. 733—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2-3 dans l'Ilet No. 477, borné par les rues Lafayette, Bertrand, Roman et Prieur, mesurant 67 pieds de face à la rue Lafayette par 87 pieds 5 pouces en profondeur et formant le coin des rues Lafayette et Bertrand.

VENTES POUR TAXES

VVE THOS. J. MITCHELL—
No. 563—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B. 11-12 dans l'Ilet No. 582, borné par les rues Cleveland, Dorgenois, Broad et Palmyra, mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Cleveland par 150 pieds en profondeur.

MME GEO. MITCHELL—
No. 1087—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 579 borné par les rues Robert, Howard, Soniat et Freret, mesurant 27 pieds de face à la rue Robert sur 125 pieds de profondeur.

A. MONTAGNET—
No. 1217—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$33.00
Quatre certains Ilets et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 4 Ilets, No. Fol. 218, propriété façant la partie inférieure du Bayou St. John, et mesurant 4 Ilets de face au Bayou St. John par 4 Ilets de profondeur.

JAS. T. MONTGOMERY—
No. 1718—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 719 borné par les rues Jena, Roman, mesurant 30 pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur et forme le coin de Jena et Roman.

MIGUEL MOUSANA—
No. 1152—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7-3 dans l'Ilet No. fo 282 borné par les rues Church, Bellgarde, mesurant 61 pieds de face à la rue Church, sur 128 pieds de profondeur.

ROBERT MOGEL—
No. 692—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 326 borné par les rues Liberté, Calliope, Franklin et Euphrosine mesurant 27 pieds de face à la rue Liberty sur 112 pieds de profondeur forme le coin de Liberty et Calliope.

JOHN MULLER—
No. 1103—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.10
Neuf certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme 9 Ilets, Nos. 2521-2893, borné par les rues Elysian Fields, Sere, Mandeville et Gentilly road.

MME JOHN NAVARRE—
No. 183—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. A et B dans l'Ilet No. 52 G. V. borné par les rues Anne, Irma, Audubon et Broadway, mesurant 60 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

CHAS. E. NEWWALD—
No. 1456—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$28.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 21 H. Ville borné par les rues Eleanore, Patton, Constance et Nashville, mesurant 30 pieds de face à la rue Eleonore, sur 165 pieds de profondeur.

NEW ORLEANS REALTY ET INVESTMENT CO.
No. 1231—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 1930, borné par les rues Treasure, New Orleans, Allen et Abundance, mesurant 160 pieds de face à la rue ——, sur 128 pieds de profondeur.

FRANK NICLOSI—
No. 1303—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. A dans l'Ilet No. 151 borné par les rues Washington, Magazine, Camp et Quatrième, mesurant 62 piels 4 pouces de face à la rue Washington sur 103 pieds 2 pouces de profondeur et forme le coin de Washington et Magazine.

HY. NICKLAUS—
No. 1116—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8-9 dans l'Ilet No. 126, borné par les rues Opelousas, Vallette, Bellevue et Slidell, mesurant lot 9, 30 pieds de face à la rue Opelousas sur 120 pieds de profondeur, lot 8 mesure 15 pieds de face sur 120 pieds de profondeur.

W. K. NOUSSE—
No. 1813—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 650, borné par les rues Gen. Ogden, Eagle, Marks et Pear, mesurant 30 pieds de face à la rue Gen. Ogden, sur 120 pieds de profondeur.

NYLKA LAND CO LTD—
No. 546—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 625 borné par les rues Perdido, Gayoso, Gravier et Dupré, mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur.

JOS. B. ORLEANS—
No. 1150—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains No. 8, 10 dans l'Ilet No. B. V. 11, borné par les rues Calhoun, Annunciation, Laurel et Henry Clay, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Calhoun sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Calhoun et Annunciation.

HY. J. OTNOT—
No. 1603—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$28.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné, comme terrain No. 9-10 dans l'Ilet No. 138 borné par les rues Robert, Annunciation, Laurel et Soniat, mesurant 28 pieds 7 pouces de face à la rue Robert sur 128 pieds de profondeur.

BENJAMIN ORY—
No. 1278—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$24.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. B dans l'Ilet No. 72, borné par les rues St. Andrew, Chippewa, Annunciation et Josephine, mesurant 17 pieds de face à la rue St. Andrew par 127 pieds en profondeur.

JNO. T. O'LEARY—
No. 585—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain, No. 24, dans l'Ilet No. 670 borné par les rues Baudin, Rendon, d'Hemecourt et Jefferson Davis Parkway, mesurant 31 pieds de face à la rue Baudin par 150 pieds en profondeur.

VENTES POUR TAXES

MME JULIA OLIPHANT—
No. 4123—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 515 borné par les rues St. Roch, Spain, Villere et Urquhart, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Roch par 87 pieds en profondeur et formant le coin St. Roch et Villere.

MME L. PARIDIS ET ALS.—
No. 1090—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.65
Une certaine portion d'Ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme portion d'Ilet No. 2543-45, borné par les rues Elmira, Paul, Manuel et Bolivar.

ANGELO PALMISANA—
No. 1092—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$3.30
Une certaine portion d'Ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme portion d'Ilet No. 2591, borné par la place Lesseps et les rues Pille, Bolivar et Foy.

JOSEPH PALMISANA—
No. 1566—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 67 F. V. borné par les rues Unknown, Olivet, Broadway et Pine, mesurant 93 pieds de face à la rue Fontainebleu par 18 pieds de profondeur.

JOSEPH PALMISANO—
No. 1568—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17 dans l'Ilet No. 63 F. B., borné par les rues Choctaw, Olahute, Broadway et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 371—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. F. B. 64 borné par les rues Lowerline, Fontainebleau, Pine et Nelson, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Fontainebleau par 120 pieds en profondeur et formant le coin des rues Fontainbleau Drive et Pine.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 378—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. F. B. 65 borné par les rues Otah, Chotaw, Lowerline et Pine, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds de profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 379—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. 5 dans l'Ilet No. F. B. 65 borné par les rues Otah, Chotaw, Lowerline et Pine, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Pine par 120 pieds 5 pouces en profondeur et formant le coin des rues Fontainebleau Drive et Pine.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 369—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné commo terrain No. 6 dans l'Ilet No. 64 borne par les rues Lowerline, Fontainebleau, Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds en profondeur.

FRANCISCO PALMISANO—
No. 370—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet F. B. 64 borné par les rues Lowerline Fontainebleau et Pine, mesurant 30 pieds de face à la rue Fontainebleau Drive par 120 pieds en profondeur.

PAUL PAZZINI—
No. 983—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. H dans l'Ilet No. 468, etc., borné par les rues Orleans, Carrollton, Dumaine et Park Row, mesurant 111 pieds de face à la rue Orleans sur 201 pieds de profondeur.

FREDERICK PEFFERKORN—
No. 1422—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par terrains Nos. 1 et 2 dans l'Ilet No. 137, borné par les rues Sumner, Homer, Olivier et Slidell, mesurant 32 pieds de face à la rue Sumner sur 135 pieds de profondeur.

MLLE MINNIE A. PHELAN—
No. 1742—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$33.00
s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No.20-22 dans l'Ilet No. 104 borné par les rues Burthe, Adams, Burdette et Elm, mesurant 60 pieds de face à la rue Burthe par 90 pieds en profondeur et formant le coin des rues Burthe et Adams.

PIERRE PEREZ—
No. 1080—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par terrains No. 2 dans l'Ilet No. 1236, borné par les rues Clouet, Louisa, Tonti et Virtue.

PROVIDENT BUILDING AND LOAN ASSOCIATION—
No. 1421—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 145, borné par les rues Elmira, Pacific, Slidell et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Elmira sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

JACQUES PUJEAN—
No. 1761—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$50.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 à 3 24 dans l'Ilet No. 177 borné par les rues Poplar, Joliet, Leonidas et Jean, mesurants lots 1 à 3 130 pieds de face sur la rue Poplar par 120 pieds en profondeur. Le lot 24 mesure 30 pieds de face sur la rue Joliet par 150 pieds en profondeur.

QUAKER REALTY CO.—
No. 965—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.75
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 dans l'Ilet No. 1386, borné par les rues Hunters, Franklin, Dorgenois et Lawmesurant 31 pieds de face à la rue Franklin sur 101 pieds de profondeur.

FRANK A. QUIMETTE—
No. 1718—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$13.20
Un certain terrtain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 11 dans l'Ilet No. 138, borné par les rues Oak, Zimple, Joliet et Leonidas, mesurant 41 pieds de face à la rue Oak sur 150 pieds de profondeur.

MME MARIE ROBERTSON—
No. 912—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme terrain No. Pt. 6 dans l'Ilet No. 1177 borné par les rues Annette, St. Anthony, Miro et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette par 128 pieds en profondeur.

VENTES POUR TAXES

T. GEORGE RICHIE—
No. 82—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. C. 7 dans l'Ilet No. 473 borné par les rues Perdido, Bolivar, Bertrand et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Perdido par 121 en profondeur.

MME. M. ANNIE RICHARDSON—
No. 250—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$35.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignes comme terrains Nos. 5 et 6 dans l'Ilet No. 557 borné par les rues Tonti, Rocheblave, Tulane et Gravier, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Gravier par 120 pieds en profondeur.

VEUVE J. H. RHODES—
No. 1325—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.65
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designés comme terrains Nos. 24 à 28, dans l'Ilet No. 8, borné par les rues Farragut, Socrates, Lawrence et Nelson, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Farragut sur 110 pieds de profondeur.

MME CATH. ROBERTSON—
No. 54—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 333, borné par les rues Robertson, Freret, Erato et Thalie, mesurant 31 pieds onze pouces de face à la rue Robertson par 100 pieds en profondeur.

D. W. RHODES—
No. 80—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$88.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos 1-2-21-22, dans l'Ilet No. 341 borné par les rues Howard, Liberty, Poydras et Perdido, mesurant 52 pieds 3 pouces de face à la rue Perdido par 90 pieds 10 pouces en profondeur et formant le coin des rues Perdido et Howard.

D. W. RHODES—
No. 79—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designés comme terrains Nos, 21-31, dans l'Ilet No. 340 borné par les rues Howard, Liberty, Gravier et Perdido, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Howard par 106 pieds 7 pouces en profondeur.

T. O. STARKE—
No. 64—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$9.90
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme 1-4 d'Ilet No. 492, borné par les rues Broad, White, Erato et Jefferson Line.

T. O. STARKE—
No. 63—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$8.80
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme 1-4 d'Ilet No. 641, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et Jefferson Line.

T. O. STARKE—
No. 155—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$132.00
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-orléans, désignée comme Fol. 126, borné par la fleuve Mississipi à la ligne de la plantation Livaudais, mesurant 125 arpents.

SAVINGS AND HOMESTEAD ASSOCIATION—
No. 1651—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$90.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 52 dans Faubourg 9, borné par les rues Lowerline, Oak, Plum et Pine, mesurant 44 pieds de face à la rue Lowerline sur 121 pieds 6 pouces de profondeur.

H. AUBRY SWASSEY—
No. 1566—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième Disrtict de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain K ou pt. 10 dans l'Ilet H. V. 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Patton et Nashville Avenue, mesurant 22 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

MME C. SPEAR ET MAUDE E. SPEAR—
No. 1140—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 377, borné par les rues Jackson, Magnolia, Clara et Philip, mesurant 85 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur 32 pieds 2 pouces de profondeur, et formant le coin des rues Jackson et Magnolia.

O. H. SCHNEIDER—
No. 60—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$15.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 187, borné par les rues Erato, Roman, Prieur et Thalia, mesurant 30 pieds de face à la rue Erato sur 127 pieds de profondeur.

VEUVE FRANK ST. PE—
No. 1524—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$1.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10 dans l'Ilet No. 643, borné par les rues Clara, Valence, Upperline et Magnolia, mesurant 30 pieds de face à la rue Clara sur 58 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Valence et Clara.

W. L. STEVENSON—
No 708—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 1217, borné par les rues Painters, Franklin, Tonti et Virtue, mesurant 29 pieds de face à la rue Painters sur 115 pieds 5 pouces de profondeur.

GEO. STEIN—
No. 1618—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$39.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains pt. 12-13 dans l'Ilet No. G. V. 17, borné par les rues Audubon, Magazine, Leake et Broadway, mesurant 60 pieds de face à la rue Audubon sur 90 pieds de profondeur.

WIEL SINCLAIR—
No. 175—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 460, borné par les rues Claiborne, Lafayette, Derbigny et Cypress, mesurant 36 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur, et formant le coin des rues Claiborne et Lafayette.

VEUVE PHILIP SORBET—
No. 615—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. D 12 dans l'Ilet No. 373, borné par les rues Dumaine, Dupre, White et Ste-Anne, mesurant 31 pieds 8 pouces de face à la rue Dumaine sur 120 pieds de profondeur.

SOUTHERN REALTY AND REG. CO.—
No. 723—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Un certain Ilet et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet No. 5034, borné par les rues Painters, Arts, Edinburg et Mexico.

VENTES POUR TAXES

SOUTHERN REALTY AND REG. CO.—
No. 837—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$6.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 10-11 dans l'Ilet No. 654, borné par les rues Clouet, Robertson, Louisa et Claiborne, mesurant 62 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur; terrain 10 formant le coin des rues Clouet et Robertson.

MME MARY SCHAEFFER—
No. 661—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 101 borné par les rues Spain, Marais, Urquhart et St Roch, mesurant 35 pieds de face à la rue Spain par 117 pieds de profondeur.

SUCCESSION JOS. SCHAEFER—
No. 662—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$33.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 275 borné par les rues Spain, Burgundy, St. Roch et Rempart, mesurant 60 pieds de face à la rue Spain par 120 pieds en profondeur et formant le coin des rues Spain et Bourgogne.

CHAS. OLIVIER SAWTELLE—
No. 894—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième Districe de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 2001 borné par les rues Bartholomew, Mazant, Treasure et Benefit. part.

M. JNO SHERIDAN—
No. 215—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 29 dans l'Ilet No. 554 borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyra et Cleveland, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Tonti par 118 pieds 11 pouces en profondeur.

M. JNO SHERIDAN—
No. 244—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné, comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 551 borné par les rues Tonti, Miro Palmyra et Cleveland, mesurant 32 pieds de face à la rue Tonti, par 108 pieds 3 pouces en profondeur.

J. JNO. SCHNELLER—
No. 339—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. S. Pt. 7 à 15 dans l'Ilet No. 330, borné par les rues Rocheblave, Bienville, Dorgenois et Iberville, mesurant 2 pieds de face à la rue Rocheblave par 123 pieds en profondeur sur une ligne par 124 pieds sur l'autre ligne en profondeur.

MME JAS. SMITH—
No. 1001—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1-2 de 13 dans l'Ilet No. 261, borné par les rues Champs Elysées, Français, Dauphine et Bourgogne, mesurant 15 pieds 11 pouces de face à la rue par 127 pieds en profondeur.

MICHAEL SCHMIDT—
No. 843—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$17.60
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos 1 et 2 dans l'Ilet No. 722 borné par les rues France, Claiborne, Derbigny et Lesseps, mesurant chacun 108 pieds en profondeur. Le lot 1er forme le coin du rues France et Claiborne.

DAVID SCULLY—
No. 1087—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$77.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain A dans l'Ilet No. 205, borné par les rues St-Andrew, Coliseum, Prytania et Ste-Mary, mesurant 37 pieds 4 pouces de face à la rue Ste.Andrew sur 117 pieds 2 pouces de profondeur.

THE SOUTHERN LAND CO.
No. 395—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$30.80
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés comme terrains Nos. 31 et 33 dans l'Ilet No. 170 borné par les rues Audubon Boulevard, Block, mesurant chacun 30 pieds en face du Audubon Boulevard par 153 pieds en profondeur.

THE SOUTHERN LAND CO.
No. 396—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$30.80
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains Nos. 35 et 37 dans l'Ilet No. D. V. F. 170, borné par les rues Audubon Boulevard, Block A et mesurant chacun 30 pieds en face de Audubon Boulevard par 153 pieds en profondeur.

A. P. SCHROEDER—
No. 154—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans; désigné comme terrain No. — dans l'Ilet No. 447 borné par les rues bande Johnson à Thalia, Galvez et Melpomène, mesurant 20 pieds 3 pouces de face par 178 pieds 6 pouces en profondeur sur une ligne par 108 pieds sur l'autre côté de la ligne.

HERITIERS DE SAMUEL SUAREZ ET EPOUSE—
No. 810—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................[illegible]
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 15-16 dans l'Ilet No. 657, [illegible] par les rues Desire, Eleonore, Rob[illegible] et Claiborne, mesurant 57 pieds [illegible] face à la rue Desire sur 120 pieds de profondeur.

MME CHAS J. TARUT JR.—
No. 15—Pour taxes de ville [illegible] 1912 montant à................[illegible]
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le P[illegible] District de la ville de la No[illegible] léans, désigné comme terrain [illegible] dans l'Ilet No. 140, borné par [illegible] Thalia, Constance, Magazine [illegible] mesurant 31 pieds 10 pouces [illegible] la rue Thalie par 81 pieds 7 [illegible] profondeur.

MME B. C. TIMKEN—
No. 350—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 257, borné par les rues Dauphine, Burgundy, St. Roch et Spain mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine par 127 pieds en profondeur.

MME PAT TOBIN—
No. 86—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$16.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 548 borné par les rues Galvez, Johnson, Perdido et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez par 100 pieds en profondeur.

GEO. H. THOMPSON—
No. 356—Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à................$176.00
Certain terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. — dans l'Ilet No. 380, borné par les rues Canal, Alexandria, Murat et Iberville, mesurant 62 pieds de face à la rue Canal par 120 pieds en profondeur.

(Suite 6me Page)